



Braine-le-Comte

ADMINISTRATION

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 17 avril 2025 à 19H00

Présents : Pierre André DAMAS, Président;
Maxime DAYE, Député-Bourgmestre;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Anne-Catherine ROOBAERT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Christophe HOUSSIAU, Pierre-Yves HUBAUT, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX PAPLEUX, Olivier FIÉVEZ, Yves GUÉVAR, Nathalie WYNANTS,
Christophe DECAMPS, Angélique MAUCQ, Anne-Françoise PETIT JEAN, Agnès
MUAMBA-KABENA, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Sylvie BRANCART, Nathan
ARNOULD, Philippe LEQUEUE, Patrice NALDI, Flavie PRÉVOST, Marjorie
NEUKERMANS, Sana BATIK, Bastian GONZALEZ VANHESPEN, Madiane ADDI,
Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Flore DIESBECQ LACROIX.

Objet n°24 - Question orale de Monsieur le Conseiller Olivier FIEVEZ relative à la propreté rue Neuve et zones avoisinantes.

Les membres du Conseil communal prennent connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Olivier Fiévez relative à la propreté rue Neuve et zones avoisinantes.

Cher.e.s Collègues,

Depuis quelques semaines, d'autres riverains et moi-même constatons l'état déplorable de saleté des trottoirs et bords de voirie de la Rue Neuve et des zones avoisinantes.

Bien que nous soyons conscients que la responsabilité incombe avant tout à l'incivisme de personnes peu scrupuleuses, nous ne voyons plus passer les équipes mobiles (avec charrette, pinces...) du service des travaux.

Existent-elles encore ? Si c'est le cas, existe-t-il un calendrier des passages dans les rues du centre-ville et en corollaire, pourrions-nous l'obtenir ?

Je vous remercie pour les éclaircissements que vous donnerez.

L'Echevine Ludivine PAPLEUX répond.

Les cantonniers de rue parcourent le Centre ville tous les jours.

Dans ce cadre, des circuits spécifiques sont prévus et la récurrence est établie en fonction de la fréquentation de la voirie.

En ce qui concerne la rue Neuve, celle-ci fait partie de la tournée du mercredi. Il en est de même pour le reste du quartier, à savoir : la rue des Champs, la rue de la Verrerie, la rue de l'Industrie, la rue du 11 Novembre, la rue des Cerisiers et la rue des Pommiers.

Une augmentation de fréquence de passage est difficilement réalisable car elle se ferait au détriment d'autres rues qui souffrent également d'incivilités.

Par ailleurs, il est nécessaire de rappeler que ces interventions viennent en support aux riverains à qui incombe la propreté du trottoir devant la propriété qu'ils occupent.

De manière générale, le service de la Propreté publique est organisé de la manière suivante :

Il y a 11 ouvriers et un mi-temps dans le service :

2 sont affectés à l'hydrocureuse ;

1 est affecté à la balayeuse ;

2 temps plein et un mi-temps sont affectés à la camionnette pour la vidange des poubelles publiques ;

2 sont affectés au désherbage des rues dans toute l'entité,

2 sont affectés au nettoyage du centre-ville et de la gare,

Les 2 autres sont affectés au ramassage des dépôts clandestins et au nettoyage d'autres voiries.

Nous avons également 2 contrats art.60.

Le calendrier des tournées est disponible.

Monsieur le Conseiller Olivier FIEVEZ réplique.

Merci Ludivine pour ces précisions.

J'imagine qu'il y avait sans doute des congés ces deux mercredis, car suite au carnaval, certaines rues étaient littéralement jonchées de confettis !

Cela peut prêter à sourire, mais c'est en réalité une question assez sensible. Ces rues sont très fréquentées, et cela dépasse largement la simple responsabilité des trottoirs des riverains.

Je me permets donc d'alerter sur ce point : il serait utile de prévoir un passage de nettoyage plus rapide après ce type d'événement festif, surtout dans les zones à forte affluence.

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,

Bernard ANTOINE

Le Président,

Pierre André DAMAS

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur Général,

Bernard ANTOINE

Le Député-Bourgmestre,

Maxime DAYE